

POITIERS

ACTIVITÉS  
GYMNIQUES

BPJEPS

DIPLÔME DE NIVEAU 4

## Comment puis-je accéder à la formation ?

Vous devez être titulaire du PSC1, valider les TEP (tests d'exigence préalables) et réussir les épreuves de sélection, soit une épreuve orale et une épreuve écrite.  
> **inscription en ligne : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.**

## Quels métiers puis-je envisager au terme de la formation ?

L'éducateur sportif diplômé est capable :

- > de concevoir un projet pédagogique dans le domaine des activités gymniques ;
- > de conduire des actions d'éveil, d'initiation, de découverte, d'apprentissage, d'enseignement dans les activités gymniques et d'entraînement de l'option jusqu'à un premier niveau de compétition fédérale ;
- > d'organiser la sécurité des pratiquants et des lieux de pratique ;

> de participer au fonctionnement de la structure.

## Où se déroule la formation ? Puis-je bénéficier d'une solution de restauration et d'hébergement ?

Lieu de formation :  
CREPS de Poitiers, gymnases de Poitiers & alentours

Hébergement et restauration possible au CREPS, se renseigner auprès de l'accueil:  
> **05 49 36 06 00**  
> **accueil@creps-poitiers.fr**  
> **en savoir plus : rubrique « Accueil » du site internet du CREPS.**

## Qui est mon interlocuteur au CREPS ?

Responsable pédagogique  
**Patrice MYLLER**  
**06 33 95 26 46**  
**patrice.myller@creps-poitiers.fr**

Secrétariat :  
**Sylvie LASNIER**  
**05 49 36 06 13**  
**sylvie.lasnier@creps-poitiers.fr**

## Comment s'organise la formation ?

Durée : **14 mois**  
Alternance : **790h** en centre de formation et **400h** en structure d'alternance  
Dates : **19/08 /2024 - 27/09/2025**

## Contenus de formation

4 unités capitalisables évaluées tout au long de la formation.  
> **en savoir plus : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.**

## Je suis en situation de handicap, puis-je accéder à la formation ?

Le CREPS de Poitiers est labellisé «Handi Accueillant».  
Réfèrent handicap à contacter :  
**Isabelle CHAMPALOU / 07 63 78 18 52**  
**isabelle.champalou@creps-poitiers.fr**

## Quel est le coût de la formation et comment puis-je la financer ?

Coût : 7.110 euros.  
> **en savoir plus sur les aides financières possibles : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.**

## Cette formation est-elle ouverte à l'apprentissage ?

Cette formation est ouverte à l'apprentissage.  
> **en savoir plus : rubrique « Centre de Formation des Apprentis » du site internet du CREPS.**



SUIVEZ-NOUS



## CREPS DE POITIERS

Château de Boivre, 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD  
☎ | **05 49 36 06 00**  
✉ | **accueil@creps-poitiers.sports.gouv.fr**

[www.crepspoitiers.fr](http://www.crepspoitiers.fr)

